

Département
NORD

Commune :
ESTAIREs

Section : D
Feuille : 000 D 02

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 27/02/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

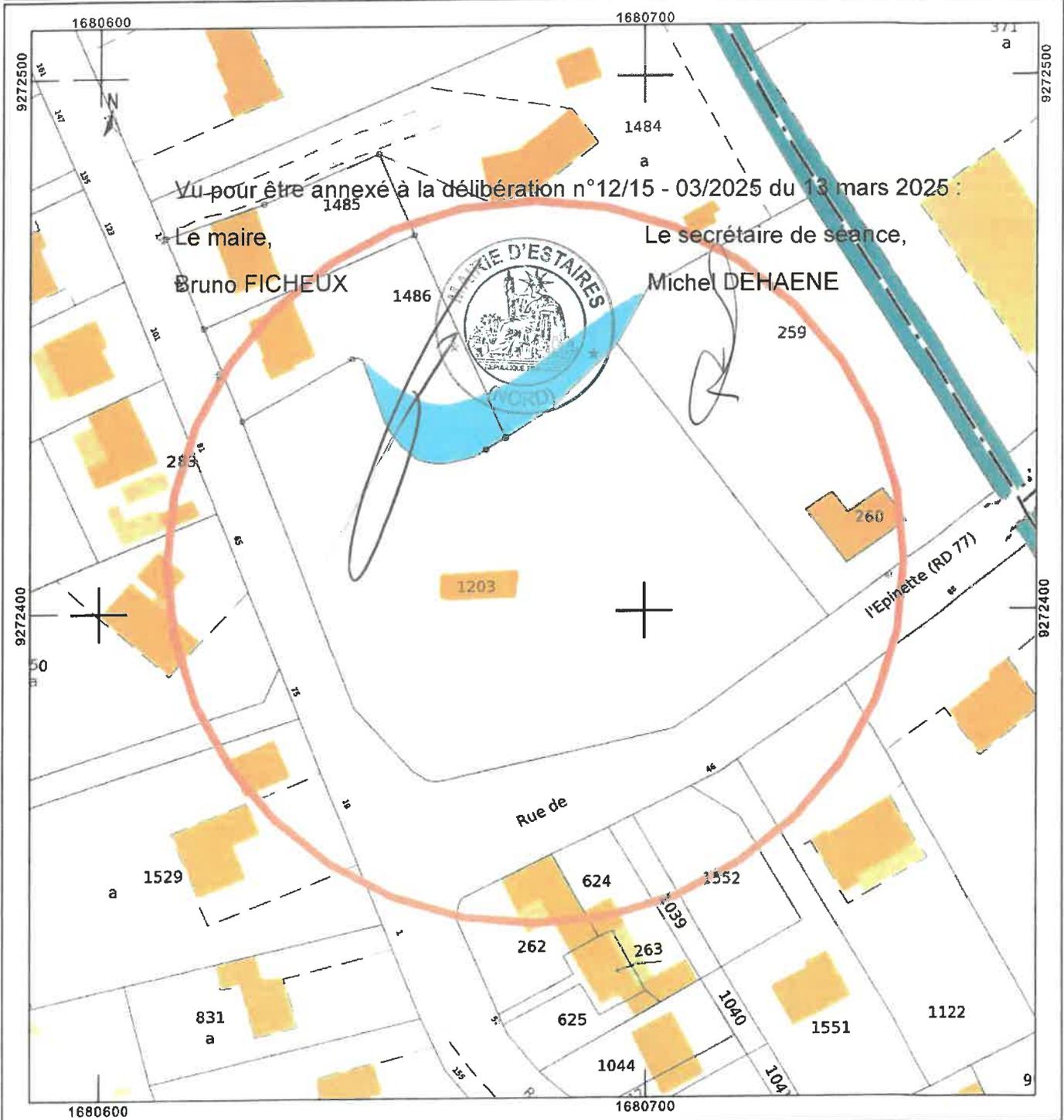
PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Service Départemental des Impôts
Fonciers
Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale Bureau d'Hazebrouck 59190
59190 Hazebrouck
tél. 03.28.22.67.29 -fax
sdif.nord.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

*parcelle concernée :
D m° 1203 -
dénomination de
la voie nouvelle*



ESTAIRES

Section D n°1203

Rue des Créchets

PA4 : PLAN DE COMPOSITION

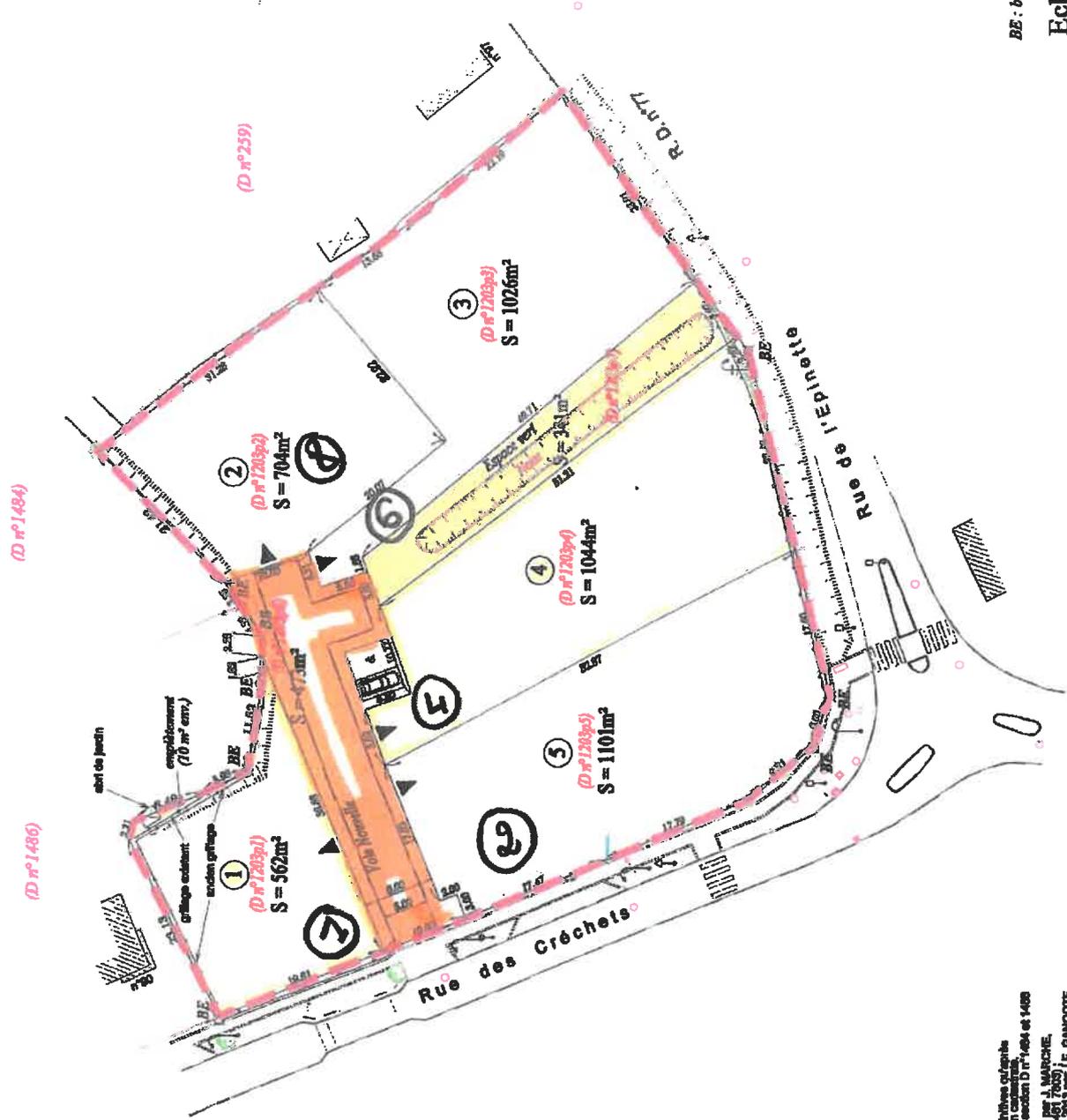
- ① : Lot 1 - Section D n°1203p1 - S = 562 m²
- ② : Lot 2 - Section D n°1203p2 - S = 704 m²
- ③ : Lot 3 - Section D n°1203p3 - S = 1 026 m²
- ④ : Lot 4 - Section D n°1203p4 - S = 1 044 m²
- ⑤ : Lot 5 - Section D n°1203p5 - S = 1 101 m²
- Voie Nouvelle - Section D n°1203p6 - S = 473 m²
- Espace vert - Section D n°1203p7 - S = 341 m²

Surface totale aménagée : 5 251 m²

LEGENDE :

— Périmètre de l'opération
(S = 5 251 m²)

▲ Accès aux parcelles (à titre indicatif)



NOTES :

Les dimensions et surfaces ne sont définitives qu'après la mise à jour des plans de l'opération. Les lots, surfaces et volumes indiqués ci-dessus ont été définies en vertu de la loi n° 78-10 du 3 janvier 1978 (art. 109) par le MARCHÉ. Les plans ont été déposés le 22/02/2011 par le MARCHÉ. Les plans ont été déposés le 22/02/2011 par le MARCHÉ. Les plans ont été déposés le 22/02/2011 par le MARCHÉ. Les plans ont été déposés le 22/02/2011 par le MARCHÉ.

BE : bornes O.G.E. existante

Echelle : 1/500